



Ecole Primaire La Butte aux Bergers

77170 Servon



Compte rendu du Conseil d'école du Mardi 15 Octobre 2019

A. Présentation de l'équipe pédagogique, du personnel de l'école et des représentants de parents d'élèves

a. Présentation des enseignants, des représentants de parents d'élèves

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11/10/2019. Plus de participation que l'année dernière. 237 suffrages dont 118 pour la FCPE, 110 pour le CIPES et 9 blancs/nuls. Le CIPES a obtenu 7 sièges et la FCPE a obtenu 7 sièges.

b. Présentation des missions des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école

C'est un médiateur entre l'école et les parents des élèves. Il participe au conseil d'école. Il vote le règlement intérieur de l'école. Il est consulté sur l'avancement du projet d'école. Il donne son avis et apporte ses suggestions sur la vie scolaire et périscolaire ainsi que sur l'hygiène et la sécurité.

B. Effectifs de la rentrée 2019 et structure de l'école

358 élèves sont présents à ce jour. 5 élèves doivent arriver (fiches d'inscriptions faites en Mairie) et ont été comptabilisés à la rentrée pour permettre l'ouverture de la 14^{ème} classe.

Question 1 : Pourrait-on avoir de la visibilité sur les nouveaux logements à venir sur la Commune ayant un impact direct sur les infrastructures de l'école et du centre de loisirs ?

⇒ *Seuls deux programmes sont en cours : le premier sur les anciens stades de football (80 logements) avec une livraison en 3 tranches (fin 2019 et 2020) et le second près de Truffaut (30 logements) dont la livraison initiale est sur le 1^{er} trimestre 2020 mais devrait être décalé.*

Questions 2 : Avec l'augmentation des effectifs de l'école de Servon, les dortoirs pour les petites sections ne sont pas assez grands pour faire dormir tous les élèves. Est-ce qu'une solution est à l'étude pour y remédier ?

⇒ *Au-delà du 1^{er} janvier 2020, tous les enfants de PS devront être présents l'après-midi (plus de dérogation possible). Une répartition entre les deux dortoirs est faite pour permettre un accueil de tous les enfants.*

C. Vie de l'école

a) Vote du règlement intérieur

Des parents ont remontés des inquiétudes sur certains jeux autorisés à l'école. Aucun problème n'a été constaté à ce jour. Le conseil d'école a décidé de maintenir l'ensemble des jeux autorisés.

L'écharpe est autorisée pour les élèves de primaire. Seul le tour de cou court est autorisé pour les élèves de maternelle.

Les ballons sont fournis par l'école donc il est interdit d'en apporter.

Le règlement intérieur est validé en séance à l'unanimité.

b) La vie périscolaire

Questions 3 : De nouvelles procédures sont prévues à partir des vacances de la Toussaint pour déposer et venir chercher ses enfants au Centre de Loisirs. Pourquoi ce changement d'organisation ? Peut-on avoir plus d'informations sur l'organisation de ce dispositif ? Quelles conditions sont mises en œuvre pour l'accueil et surtout la sortie des enfants pour la récupération des vêtements oubliés ? Le formulaire de sortie à signer ? L'attente du parent sous les diverses conditions météorologiques ?

⇒ A partir du 21/10/2019, les parents ne rentreront plus pour des raisons de sécurité. L'accueil se fera par le petit portillon à gauche du portail principal. Le sujet sera abordé lors du Conseil du centre le 19/11/2019.

Questions 4 : Lors du Conseil du Centre de juin 2018, il nous a été indiqué que le projet d'agrandissement du centre était reporté en 2020-2021. Est-ce toujours le cas ? Est-ce qu'un planning est déjà fixé ?

⇒ Pas de planning fixé. Le projet est toujours d'actualité. Une réadaptation est à prévoir en fonction du nombre d'enfants attendus.

Questions 5 : Peut-on avoir un retour sur le sondage concernant l'étude du soir ? Des parents auraient préférés avoir une étude dirigée que surveillée. Ce point a été suggéré par les représentants de parents d'élèves lors du conseil d'école de juin 2019.

⇒ 22 enfants inscrits le lundi, 25 enfants le mardi et 37 enfants le jeudi. La distribution des feuilles d'inscriptions sera faite le jeudi 17/10/2019 pour un retour avant le 29/10/2019 en Mairie. L'étude sera mise en place pour la rentrée de novembre 2019 après les vacances de la Toussaint. Le tarif est de 35 euros pour 1 jour, 70 euros pour 2 jours et 100 euros pour 3 jours pendant 9 semaines. Pour la garderie au-delà de 18h00, un prix doit être validé au conseil municipal du 24/10/2019.

Questions 6 : Problèmes de quadrillage dans la cour de récréation entraînant des 'angles-morts' qui ne permettent pas une surveillance et une intervention rapide laissent place à des bagarres. Possibilité de créer des zones délimitées par des tracés de couleurs (ballon / courir sans ballon / jouer sans courir) afin d'éviter des conflits blessures ?

⇒ 5 animateurs surveillent la cour de récréation le midi. 4 zones sont définies pour éviter les angles-morts. Seuls 3 événements sur la période du midi ont été remontés depuis la rentrée de septembre 2019. Le centre de loisirs ne constate pas une hausse de bagarres par rapport aux années précédentes.

c) Les projets de l'école

Le projet d'école 2019

Le Projet d'école 2018-2021 validé en juin 2018 par l'inspection comprend 2 orientations sur les fondamentaux :

⇒ 1 axe mathématiques (calcul et résolution de problèmes)

⇒ 1 axe français (apprentissage de la lecture et l'écriture)

Harmonisation des outils par les enseignants.

L'année prochaine, un bilan sera présenté au conseil d'école.

Le plan numérique

20 IPADS fonctionnent et sont dotés d'applications. Des applications payantes restent à installer.

Le planning d'utilisation de ces tablettes sera établi dès la rentrée de la Toussaint par les enseignants.

Les tablettes seront utilisées par toutes les classes maternelles et primaires.

Suite à l'ouverture de la nouvelle classe, la salle informatique est devenue la salle des maîtres. Les ordinateurs ont donc été répartis dans toutes les classes.

L'école a choisi cette année le site « Toute mon année » permettant de concilier les besoins des primaires et maternelles.

Rappel pour les parents : Inscrivez-vous à la newsletter du site de l'école pour avoir les notifications des communications de la Directrice de l'école (mode d'emploi présent dans le cahier des liaisons des enfants).

Les spectacles et autres projets

Mardi 10/12/2019 à 19h : spectacle chant et danse des enfants maternelles et primaires en salle polyvalente

Semaine du 16/12/2019 : semaine animation Lego en salle polyvalente avec 14 séances de 1h30 (Lundi parcours géant de bille ; Mardi Ville Géante ; Jeudi jeu de la marchande ; Vendredi énergie renouvelable).

05/06/2020 : Exposition arts visuels (Noir et Blanc cycle 3 ; Couleur cycle 1 ; mitigé cycle 2)

La classe découverte

Le projet concerne seulement les élèves de CM2 et devrait être planifié en mars-avril 2020. La destination envisagée est Londres avec le projet de visite des studios Harry Potter. Le transport s'effectuera en car et les enfants seront logés en résidence. L'ensemble des parents des CM2 sont favorables à ce projet.

Une charte est en cours de rédaction par l'école pour les parents-accompagnateurs lors des classes de découverte et sorties scolaires.

D. Hygiène et sécurité

a. Exercice incendie et PPMS

Un exercice d'évacuation Incendie a eu lieu le 26/09/2019. L'ensemble des enfants étaient évacués en moins de 2 minutes.

Un exercice PPMS Alerte Attentat a été réalisé le lundi 07/10/2019. Le scénario a été imposé par le Rectorat et était identique à l'ensemble de la Région Parisienne : Un homme armé rode aux abords de l'école. Déclenchement de l'alerte avec confinement des élèves dans les salles de classe. Puis, 15 minutes après, l'homme est entré dans l'école et les élèves doivent évacuer en urgence.

Quelques difficultés ont été rencontrées :

- ⇒ Problème de transmission de l'alerte. Différentes solutions sont à l'étude (talkie-walkie, alarme visuelle)
- ⇒ Problème d'accès. La Mairie a décidé de changer tous les canons de serrure des portails et des travaux seront réalisés pour permettre les accès des personnes à mobilité réduites.

b. La sécurité aux abords de l'école

Questions 7 : Réaménagement des parkings autour de l'école : stationnements sauvages dangereux pour piétons et véhicules, trottoirs étroits pour la bonne circulation des piétons et des fauteuils roulants, véhicules qui débordent sur le trottoir.

- ⇒ *La Mairie a prévu un réaménagement du parking au niveau du cimetière. Les parents d'élèves demandent à ce que les trottoirs soient élargis en prenant sur la pelouse.*

E. Les travaux

L'école demande une remise en état des tableaux numériques ainsi que des travaux relatifs au store, à l'éclairage, aux accès et circulation, au petit train de la cour de Maternelle, à l'ajout de prises électriques dans les classes.

Budget d'investissement :

- Renouvellement des tableaux obsolètes
- Acquisition de nouveaux tableaux numériques pour les 4 classes manquantes
- 2 classes de Mme Tran et Mme Camps : peinture à refaire car très abimée

F. Le budget et Compte de coopérative de l'école

Les parents peuvent venir consulter les budgets de la coopérative. Le solde est dans les 7500 euros. Depuis la rentrée, 800 euros en espèces (dont 300 euros qui ont été volés) et 4000 euros en chèque ont été versés par les parents.

Une déclaration à l'assurance a été faite pour le remboursement des montants volés.

G. La relation école-famille

Communication avec les familles possible à travers le cahier de liaison et le mail de la Directrice d'école.

Il n'y aura pas de café des parents pour les Grandes Sections.

Le livret LSU en élémentaire sera remis en janvier 2020 et en juin 2020.

Le carnet de réussite pour les maternelles (en numérique) sera remis en janvier 2020 et en juin 2020.

Les CP et CE1 ont fait les évaluations nationales. Une remise individuelle des résultats par les enseignants sera faite.

Les CM1 ont été évalués en Maths et Français. Les parents doivent demander les résultats de ces évaluations auprès des enseignants.

Un projet jardinage est envisagé à l'école pour toutes les classes. Participation possible de l'école au concours des écoles fleuries.

H. Question des parents d'élèves CIPES

Questions 8 : L'information sur les enseignants en grève arrive parfois tardivement pour supprimer les inscriptions en mairie. De plus, le nouveau système d'inscription/désinscription a changé et les délais sont plus longs. Peut-on être informé un peu plus tôt des enseignants absents? Est-ce que la Mairie peut appliquer la même règle pour la première journée d'un enseignant absent ?

⇒ *La Directrice de l'école essaye d'informer les parents dans les délais. Il peut y avoir des cas exceptionnels où l'information n'est pas donnée dans les délais. La Directrice de l'école propose pour ces cas exceptionnels de confirmer auprès de la Mairie que les parents n'ont pas été informés dans les délais afin qu'ils ne soient pas facturés. La Mairie n'a pas donné son engagement en séance. Ce point sera abordé au conseil de centre du 19/11/2019*